ETABLISSEMENT : *LYCEE JEAN MOULIN - BEZIERS*

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 8 novembre 2022

heure de début de séance : 18 heures 15 **heure de fin de séance : 21 heures**

	NOM Prénom	*Qualité*
Président de séance	**Pierre FOURNIER**	Proviseur
Secrétaire de séance	**Bénédicte DIAZ**	CPE

Nombre de membres présents : 24 Quorum : **Atteint**

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le 6 juillet 2022 est *approuvé* [X]
refusé [ ]

Résultat du vote : unanimité

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Affaires financières	1	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)		
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions	2	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation …)	1	
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention …	1	
IX	Formation continue. GRETA	1	
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Mise en place des instances	5	
XII	Questions Diverses	3	
Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation			
	TOTAL	**14**	

Le 9 novembre 2022

Signature du Président de séance	*Signature du Secrétaire de séance*

Transmission à l'Inspecteur d'Académie	*Transmission au Recteur*
le :……..	*le* ……..

ETABLISSEMENT* : *LYCEE JEAN MOULIN - BEZIERS

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du
MARDI 8 NOVEMBRE 2022

sous la présidence de : Pierre FOURNIER

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : **Pierre FOURNIER**		X		
- Adjoint : **François LE ROHELLEC**		X		
- Gestionnaire : **Nathalie FERDINAND**		X		
- Conseiller Principal d'Education : **Bénédicte DIAZ**		X		
- *Chef des travaux :* **Françoise VAISSE-ANTOINE**		X		
PERSONNALITES				
- *de la collectivité de*	**Florence BRUTUS**			X
rattachement :	**Thierry MATHIEU**		X	
- *de la commune siège* :	**1 – Alberte FREY**			X
- du *groupe de communes*	**1 – Michel HERAIL**			X
- *qualifiées*	**1 – Luc MAS**			X
	2 -			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- *au titre des personnels d'enseignement, d'éducation*				
1 – M'Hamed BEN AMAR		X		
2 – Patricia CASTAGNIER		X		
3 – Julien MANRESA		X		
4 – Aurélie PASQUAL		X		
5 – Etienne CHAUVIN		X		
6 – Anne RAMANITRA		X		
7 – Myriam DEMAMEN		X		
- *au titre des personnels A.T.O.S.S.* :				
1 – Jean Luc SALINAS		X		
2 – Jeanne SANCHEZ		X		
3 – Jamila HARRAT		X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	**1 – Najah KHARBACHI représenté par M. BARRET**	X		
	2 – Monya MOUHAMOUSSI	X		
	3 – Simon DARCHY	X		
	4 – Sabine DAL-ZOVO	X		
	5 – Florence FABUREL	X		
	6 –			
	7 -			
- *élèves*	**1 –Jivan VALENTIN**	X		
	2 – Ambre SOULE (vice-présidente CVL)	X		
	3 – Eleane LAPIERRE	X		
	4 – Amel DARCHY	X		
	5 –			
MEMBRES INVITES				

ETABLISSEMENT :
Lycée JEAN MOULIN
34521 BEZIERS

CHAPITRE
Et
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 08-11-2022
- N° de séance : 1

Chapitre : XI ***Mise en place des instances***

- **Règlement intérieur du CA.**

Vote à l'unanimité

Instances

CONSEIL D'ADMINISTRATION	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit et personnes désignées	
Pierre FOURNIER	Proviseur
Nathalie FERDINAND	Adjoint gestionnaire
Françoise VAISSE	DDFPT
Bénédicte DIAZ	CPE
Florence BRUTUS	Représentant Régional
Thierry MATHIEU	Représentant Régional
Alberte FREY	Représentant municipalité
Michel HERAIL	Représentante CABEM
Luc MAS	Personne qualifiée
7 représentants des personnels enseignants	
M'Hamed BEN AMAR	Brahim HACHEME
Patricia CASTAGNIER	Amélie DUMONT
Julien MANRESA	Pierre HUGUES
Aurélie PASQUAL	Loïc RODRIGUEZ
Etienne CHAUVIN	Jean-Sébastien SOLER
Anne RAMANITRA	Carole FORNER
Myriam DEMAMEN	Nathalie MARCOU
3 représentants des personnels ATOSS	
Jean Luc SALINAS	Sylvie ATHANASE
Jeanne SANCHEZ	Ana MULERO
Jamila HARRAT	Annabel GUILLOU
5 représentants des parents d'élèves	
Najah KHARBACHI	Ouafa EL BETTANI
Monya MOUHAMOUSSI	Manuel GAVIRA
Simon DARCHY	Frédéric BARRET
Sabine DAL-ZOVO	Fabienne IBANEZ
Florence FABUREL	Halima HAMMOU
5 représentants des élèves	
Eleane LAPIERRE	Marie Aimée LYRAUD
Ambre SOULE (vice présidente du CVL)	
Jivan VALENTIN	Amine CHABOUN
Amel DARCHY	Anna PIOT- SOLEYMIEUX

CONSEIL DE DISCIPLINE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit	
Pierre FOURNIER	Proviseur
François LE ROHELLEC	Proviseur ajdoint
Nathalie FERDINAND	Adjoint gestionnaire
Bénédicte DIAZ	CPE
4 représentants des personnels enseignants	
Aurélie PASQUAL	Carole FORNER
Etienne CHAUVIN	Jean Sébastien SOLER
M'hamed BEN AMAR	Pierre HUGUES
Patricia CASTAGNIER	Nathalie MARCOU
1 représentant des personnels ATOSS	
Jeanne SANCHEZ	Ana MULERO
2 représentants des parents d'élèves	
Frédéric BARRET	Sabine DALZOVO
Florence FABUREL	Mony MOUHAMOUSSI
3 représentants des élèves	
Sarah TEBSI	Marouan NACEUR
Zineb REGRAGUI	Imad HAMMOUCHE
Bastian GEORG	Joris NOVELLA-FORTIAS

COMMISSION D'HYGIENE ET DE SECURITE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit	
Pierre FOURNIER	Proviseur
François LE ROHELLEC	Proviseur ajdoint
Nahtalie FERDINAND	Adjoint gestionnaire
Françoise VAISSE	DDFPT
Bénédicte DIAZ	CPE
Florence BRUTUS	conseiller régional
Médecin scolaire	
Infirmière	
2 représentants des personnels enseignants	
Anne RAMANITRA BOUSQUET	Amélie DUMONT
M'Hamed BEN AMAR	Brahim HACHEME
2 représentants des personnels ATOSS	
Jamila HARRAT	Sylvie ATHANASE
Jean Luc SALINAS	Anabel GUILLOU
2 représentants des parents d'élèves	
Sabine DALZOVO	Simon DARCHY
Monya MOUHAMOUSSI	
2 représentants des élèves	
Ambre SOULE	
Jivan VALENTIN	
Invité permanent	
M. SOLER	

COMITE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA SANTE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit	
Pierre FOURNIER	Proviseur
François LE ROHELLEC	Proviseur ajdoint
Marilyn DE BON	CPE
Geneviève GODEFROY	CPE
Bénédicte DIAZ	CPE
Catherine LANDRY	CPE
Dorothée CABANES	CPE
Samia EL BARBOUCHI	CPE
Alberte FREY	Maire-Adjoint
	Conseiller Régional
Médecin	
Assistante sociale	
Infirmière	
4 représentants des personnels enseignants	
Myriam DEMAMEN	Pierre HUGUES
Etienne CHAUVIN	Jean-Sébastien SOLER
Aurélie PASQUAL	Carole FORNER
Julien MANRESA	Loïc RODRIGUEZ
2 représentants des parents d'élèves	
Monya MOUHAMOUSSI	Florence FABUREL
Sabine DALZOVO	Fabienne IBANEZ
2 représentants des élèves	
Ambre SOULE	
Jivan VALENTIN	

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit	
Pierre FOURNIER	Proviseur
Représentants des personnels enseignants	
M'Hamed BEN AMAR	
Représentant des personnels ATOSS	
Jean Luc SALINAS	Anabel GUILLOU
Représentant des parents d'élèves	
Simon DARCHY	Halima HAMMOU
-	
Représentant des élèves	
Jivan VALENTIN	

CONSEIL POUR LA VIE LYCEENNE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit	
Pierre FOURNIER	Président
Dorothée CABANES	Référent CVL
10 représentants des Elèves	
Amel DARCHY	Ana PIOT-SOLEYMIEUX
Ambre SOULE (vice-présidente)	Bastian GEORG
Eleane LAPIERRE	Marie Aimée LYRAUD
Jivan VALENTIN	Amine CHABOUNE
5 représentants des personnels enseignants	
Patricia CASTAGNIER	Amélie DUMONT
Etienne CHAUVIN	Jean Sébastien SOLER
Anne RAMANITRA-BOUSQUET	Brahim HACHEME
M'Hamed BEN AMAR	Carole FORNER
Julien MANRESA	Nathalie MARCOU
3 représentants des ATOSS	
Jean Luc SALINAS	Anabel GUILLOU
Jeanne SANCHEZ	Ana MULERO
Jamila HARRAT	Sylvie ATHANASE
-	
2 représentants des parents d'élèves	
Florence FABUREL	Frédéric BARRET
Simon DARCHY	Monya MOUHAMOUSSI

COMMISSION FOND SOCIAL	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit	
Pierre FOURNIER	Proviseur
2 représentants des parents d'élèves	
Najah KHARBACHI	Simon DARCHY
Monya MOUHAMOUSSI	Florence FABUREL
Représentants des personnels enseignants	
Julien MANRESA	Brahim HACHEME
-	

COMMISSION RESTAURATION	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit	
Pierre FOURNIER	Proviseur
Nathalie FERDINAND	Adjoint gestionnaire
Vicky VIALETTES	gestionnaire
M. GIRAUDON	Chef cuisine
Mme DIAZ	CPE
Mme TISSOT/Mme CROUX	Infirmières
2 représentants des personnels enseignants	
Etienne CHAUVIN	Jean-Sébastien SOLER
Myriam DEMAMEN	Loïc RODRIGUEZ
3 représentants des parents d'élèves	
Sabine DALZOVO	Simon DARCHY
Ouafa EL BETTANI	Florence FABUREL
2 représentants des Elèves	
Ambre SOULE	
Jivan VALENTIN	
Délégués de l'internat	
Membres Invités permanents	
Imène BENAOUN	

COMMISSION EDUCATIVE	
TITULAIRES	
Membres de droit	
*	Personnel de direction
Frédéric BARRET/Monya MOUHAMOUSSI	Parents d'élèves
Florence FABUREL/ Najah KHARBACHI	Parents d'élèves
Membres invités	
Le CPE référent de la classe	2 enseignants à tour de rôle dans la liste ci-dessous
Le PP de la classe	
Les parents et l'élève concerné	BEN AMAR/RAMANITRA
L'élève	DEMAMEN/DUMONT
selon le contexte d'autres personnes	BEN AMAR/RAMANITRA
	DEMAMEN/DUMONT
	CASTAGNIER/CHAUVIN
	MANRESA/PASQUAL
	HACHEME/MARCOU
	HUGUES/SOLER
	FORNER/RODRIGUEZ

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 08-11-2022
- N° de séance : 1

Chapitre : II ***Affaires financières***

- **Délégations du chef d'établissement pour signer les contrats, conventions pour 2022-23**

Madame la gestionnaire explique que la délégation est demandée pour permettre le fonctionnement fluide de l'établissement, afin d'avoir à éviter de réunir le conseil d'administration à chaque fois qu'un contrat ou une convention est à signer. La gestionnaire s'engage à présenter au CA suivant les contrats signés au titre de l'administration et du fonctionnement de l'établissement.

- **Délégation de signature adjoint gestionnaire pour 2022-23**

Madame la gestionnaire explique que la délégation a pour but de l'autoriser à signer les bons de commande en cas d'absence du chef d'établissement. A son tour l'adjointe gestionnaire délègue à ses collaborateurs cette signature.

Monsieur le proviseur précise que tous les proviseurs adjoints ont délégation de signature à l'exception des affaires financières où la responsabilité pleine et entière du chef d'établissement s'applique en permanence.

Vote à l'unanimité.

- **Délégations du chef d'établissement pour les marchés 2022-23**

L'autorisation est demandée au Conseil d'administration d'accorder délégation au chef d'établissement pour signer les commandes dans la limite du seuil des marchés publics et des crédits disponibles de l'établissement.

Vote à l'unanimité.

- **Autorisation du conseil d'administration pour solliciter un financement public**

Madame la gestionnaire explique que dans le cadre des activités d'un EPLE s'applique la règle de la spécialité (ici enseignement). L'établissement peut faire des demandes de financement spécifiques pour l'aider à la mise en œuvre de certains projets (sollicitation du Conseil Régional, mairie, Erasmus, OFAJ, entreprises locales....)

Vote à l'unanimité.

ETABLISSEMENT :
Lycée JEAN MOULIN
34521 BEZIERS

CHAPITRE
Et
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 08-11-2022
- N° de séance : 1

Chapitre : IX ***Formation continue, GRETA***

- **Cadre d'Emploi du GRETA**

Vote à l'unanimité

- **Conventions**

  - ✓ Convention avec le GIP de la formation continue

Vote à l'unanimité

  - ✓ Convention avec la société Adispa pour un abonnement internet pour le site de Clermont l'Hérault

Vote à l'unanimité

ETABLISSEMENT :
Lycée JEAN MOULIN
34521 BEZIERS

CHAPITRE
Et
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 08-11-2022
- N° de séance : 1

Chapitre : V ***Contrats, conventions***

Conventions :

Monsieur le proviseur annonce que la convention avec l'organisme CHATIPI ne sera pas présentée au conseil d'administration comme initialement prévue.
En effet, malgré un investissement conséquent de l'établissement et des membres de l'association créée l'année dernière « les chats de Jean Moulin », une clause de la convention a été retoquée par les services du rectorat. (Clause exorbitante de puissance publique)
Monsieur le proviseur rappelle le sens de la campagne de soins, de stérilisation et de vaccination mise en œuvre par l'établissement : s'occuper des problèmes liés à la soixantaine de chats vivant dans l'établissement et par là même s'inscrire dans une volonté de modification de l'image de l'établissement.
L'association créée l'année dernière est un élément fédérateur qui interpelle à l'extérieur (ex la presse).

Jivan Valentin qui est membre de l'association informe le conseil d'administration de la déception qu'entraîne cet abandon de convention. Il explique que les membres de l'association sont touchés que leur investissement ne soit pas récompensé.

- **Convention Sciences Po Paris**

  Monsieur le proviseur propose au conseil d'administration la signature d'une convention avec l'institut de sciences politiques. Grâce à cet appariement les élèves du lycée pourront accéder à un concours spécifique. Cet appariement concerne deux cents établissements en France.

  Mme Pasqual demande quels critères ont été retenus pour que l'établissement soit choisi ?
  Monsieur le proviseur explique que ce sont les critères sociaux qui permettent à l'établissement d'avoir été choisi. En effet, le lycée est l'établissement, pour la partie générale et technologique, le plus défavorisé de l'académie en termes de catégories socio-professionnelles des familles des élèves. Il y a 41% de boursiers pour la section générale et technologique. L'IEP est intéressé par ces publics pour introduire une mixité sociale dans son établissement.

  Mme Diaz demande sur quelles bases est établie la convention, quelles en sont les objectifs pédagogiques, ceux-ci ont-ils été établis en partenariat avec des enseignants de Sciences Po ?
  Monsieur le proviseur répond qu'un projet pédagogique a été établi et qu'il figure dans la convention transmise au conseil d'administration.

  Madame Pasqual demande quels sont les établissements de l'académie à bénéficier de cette convention.
  Lycée Jules Fil à Carcasonne, Joseph Valot à Lodève et lycée Renouvier à Prades.

  Monsieur le proviseur explique qu'il souhaiterait mettre en place sur le même type de fonctionnement une prépa médecine pour les élèves désireux d'embrasser cette carrière.

  Vote à l'unanimité.

- **Convention pour le groupement qui a pour objet d'élaborer, conclure et exécuter les marchés et accords-cadres dans les domaines suivants selon les échéances précisées :**

- ✓ Fourniture des énergies (P1) hors eau : 2024
- ✓ Entretien, renouvellement, amélioration des installations thermiques : 2024
- ✓ Maintenance des systèmes de sécurité incendie, de désenfumage naturel non asservi au SSI et des systèmes de sonorisation de sécurité : 2024
- ✓ Vérifications périodiques : 2024
- ✓ Maintenance et vérification annuelle d'entretien des moyens de secours : 2024
- ✓ Maintenance des postes de transformation et TGBT : 2024
- ✓ Maintenance des ascenseurs : 2024

Vote à l'unanimité.

- **Convention Euresto**

Logiciel qui permet de gérer les réservations au restaurant d'application

Vote à l'unanimité.

Contrats :

- **Contrat Dispositif de Réussite Educative (DRE)**

Renouvellement du contrat pour 2023 des deux personnes employées à temps plein.

Vote pour : 22 abstention : 1

- **Contrats de le PFT**

Monsieur le proviseur rappelle aux membres du conseil d'administration l'objet de la Plateforme Technologique : mettre en lien des entreprises avec l'Education Nationale. La PFT apporte conseils, mises au point, études et prestations.

Renouvellement contrat secrétaire à 80%

Vote à l'unanimité.

ETABLISSEMENT :
Lycée JEAN MOULIN
34521 BEZIERS

CHAPITRE
Et
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 08-11-2022
- N° de séance : 1

Chapitre : VIII ***Vie Scolaire/Projets culturels et scientifiques, santé prévention…***

- Sortie, projets, voyages

La convention pour le projet voyage à Heilbron précédemment voté est présentée avec les tarifs.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 09-11-2021
- N° de séance : 1

Chapitre : VI ***Pédagogie***

- **Répartition IMP**

Monsieur le proviseur précise que deux IMP de plus ont été attribuées à l'établissement par rapport à 2021. Ce qui fait pour cette année un total de 51,5 IMP.
Afin de couvrir l'ensemble des missions et activités dans l'établissement des HSE et des HSA sont ajoutées.

Vote : pour : 22 **abstention : 1**

- **Modification des PFMP (secteur hôtellerie)**

Madame la DDFPT explique qu'afin d'harmoniser la période de juin, les PFMP du secteur hôtelier ont été avancées d'une semaine. Ainsi les équipes vont pouvoir récupérer leurs élèves avant les vacances pour faire le bilan de cette période.

Madame la DDFPT explique qu'une précision a été apportée pour les formations ASSP
Les classes à 30 (2nde et 1ère) élèves seront les classes ASSP2
Les classes à 15 (2nde et 1ère) élèves seront les classes ASSP1

Vote à l'unanimité.

- **Maintien du dispositif de stage en juin pour le niveau 2GT**

Madame la DDFPT précise qu'environ 30% des élèves se sont saisi de ce dispositif. Cette année un protocole sera établi et proposé à l'ensemble des équipes des classes de 2GT.
Cela permet aux élèves de se questionner sur l'orientation et d'éprouver leur projet au réel, c'est également un plus dans le cadre de Parcoursup.
Des possibilités de stage pendant les vacances scolaires sont également données aux élèves de 1ère et terminale ((1 semaine par période de vacances (1ère semaine) à l'exception des vacances de fin d'année)

Vote à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 08-11-2022
- N° de séance : 1

Chapitre : XII ***Questions diverses***

Questions des personnels TOS

1. Est-il possible que la vente des repas à l'hôtellerie soit faite par une personne en toute transparence, en envoyant un email à tout le personnel du lycée pour que l'information de la vente se fasse en instantané suivi de la commande des personnes intéressées (que ce ne soient pas toujours les mêmes personnes qui en profitent) ?

Monsieur Chauvin précise qu'il y a très peu de parts restantes et qu'il est difficile d'anticiper le nombre de parts restantes. Mme Aguerra a déjà beaucoup de travail.
Il est peut-être possible de mettre en place une gestion par un logiciel.

2. Est-il possible de mettre de mettre des détecteurs de mouvement pour les lumières dans tous les secteurs ?

Madame la gestionnaire répond que cela est fait eu fur et à mesure de la rénovation par la Région.

3. Est-il possible que nous ayons des poubelles de tri sélectif dans les classes et à l'extérieur ?

Madame la gestionnaire répond que le tri sélectif n'est pas encore effectif sur l'Agglo.

4. Est-il possible que les AED fassent des rotations plus souvent dans les secteurs ?

Monsieur le proviseur explique que cela ne sera pas possible, que l'équipe vie scolaire est déjà beaucoup sollicitée et qu'un effort supplémentaire de présence renforcée a été demandé pour les contrôles des entrées et sorties.
Monsieur Chauvin rappelle que les AED ne sont pas les seuls adultes de l'établissement et que chacun peut intervenir auprès des élèves pour éviter les dégradations.
Ambre Soulé soulève le problème des verrous dans les toilettes (qui ne ferment pas ou qui coincent).
Monsieur le proviseur explique que les dégradations sont en grande partie liées à la vétusté de certains bâtiments.
Monsieur Darchy demande s'il ne serait pas possible de demander plus d'AED ?
Monsieur le proviseur répond que nous sommes un des établissements les mieux dotés de l'académie et qu'en revanche nous avons obtenu un poste supplémentaire de proviseur adjoint et un poste de stagiaire CPE.

5. Est-il possible de supprimer la pointeuse ?

Monsieur le proviseur répond par la négative.

6. Est-il possible de former les nouveaux agents à la méthode de pré imprégnation et d'utilisation des produits ?

Madame la gestionnaire répond que toutes les formations se trouvent dans le catalogue des formations proposées par la Région.

7. Est-il possible de former les agents au sein du lycée pour les premiers secours, pour l'incendie et pour l'informatique ?

Madame la gestionnaire répond que toutes les formations se trouvent dans le catalogue des formations proposées par la Région.
Les agents font remarquer que beaucoup ne vont pas aux formations parce qu'elles sont toutes à Montpellier.

8. Est-il possible qu'il y ait une revente des restes des repas de cantine pour le personnel qui le souhaite (rentrée d'argent pour les voyages étudiants) ?

Monsieur le proviseur répond par la négative.

9. Est-il possible de mettre en place le nettoyage des bâtiments intérieurs et extérieurs par des TIG des élèves punis ?

Cela est possible le problème est l'encadrement des élèves. La Région a répondu que cela n'était pas possible car elle considère que l'encadrement des élèves est une mission d'Etat.

10. Est-il possible d'organiser des défilés de mode, des tournois sportifs inter-lycées, vente croissants..., pour organiser des voyages, pour les 5 meilleurs élèves de chaque section et de chaque classe, sorties pédagogiques ?

Monsieur le proviseur répond que l'on ne peut pas faire payer les projets pédagogiques.

11. Est-il possible de mettre des sandwicheries ou des distributeurs de nourriture et boissons accessibles à tous les élèves ?

Monsieur le proviseur répond que cela est interdit par la loi.
En revanche quand la nouvelle MDL sera construite, il ya aura la possibilité d'avoir une cafétéria intégrée.

12. Est-il possible d'avoir un lieu où les livres seraient donnés et qui permettrait également l'échange pour éviter de les jeter ?

Madame Castagnier précise qu'un projet « lycéens en librairie » est en cours avec la 2GT7 et une classe de 1STI2D qui va confectionner une boîte à livres qui sera implantée dans le lycée.

13. Est-il possible de mettre un téléphone fixe dans chaque secteur afin d'appeler les numéros d'urgence ou les numéros à 3 chiffres ?

Madame la gestionnaire répond que La Région devrait rénover la téléphonie en 2023.

14. Est-il possible de mettre en location le gymnase pour une rentabilité ?

Monsieur le proviseur précise que les gymnases sont déjà beaucoup utilisés en dehors du temps scolaires (nombreuses conventions avec des associations, l'IUT, la mairie...).

Madame la gestionnaire précise que le gymnase Marty n'appartient pas au lycée et est loué à la mairie pour 8000 euros par an.

15. Est-il possible de donner plus de missions aux agents pour un complément de revenu ?

Madame la gestionnaire répond qu'il a été plusieurs fois proposé aux agents d'assurer l'entretien des locaux du GRETA mais qu'à ce jour aucun n'a donné suite.

16. Est-il possible d'avoir dans le lycée un médiateur social ?

Monsieur le proviseur retient la question pour réfléchir aux possibilités. Il précise qu'il a demandé que l'établissement puisse bénéficier de la présence ponctuelle d'un psychologue.

17. Est-il possible une heure par semaine d'avoir un cours de méditation/sophrologie pour éviter les pertes d'énergie, motivation, stress... ?

Madame la gestionnaire répond que cela n'a pas été prévu dans le catalogue des formations de la Région.
Un atelier sophrologie est proposé par une des documentalistes ouvert à tous en dehors de son temps de travail.

18. Est-il possible d'obtenir à nouveau que les 30 minutes de pause méridienne soient incluses dans le temps de travail ?

Madame la gestionnaire répond par la négative : application du code du droit du travail.

Questions des personnels enseignants et d'éducation :

1. Quelles sont les mesures mises en place pour remédier à l'absence d'eau chaude sanitaire dans le secteur hôtelier ?

Madame la gestionnaire répond que l'établissement est en lien avec la Région pour un devis pour un changement de pompe. La Région a préconisé la mise en place d'un ballon d'eau chaude.

Monsieur Chauvin souligne les problèmes posés par cette absence d'eau chaude notamment en termes de nettoyage de la vaisselle.

Questions des élèves :

1. Jivan Valentin demande s'il serait possible que les élus élèves qui le souhaiteraient puissent bénéficier d'une formation pour toutes les questions non comprises pendant le conseil d'administration.

Monsieur le proviseur s'y engage.